

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAYAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

CANDIDATS RADICAUX

Quatre des candidats à l'élection sénatoriale se présentent avec un programme radical.

Ce programme étant celui qui est soutenu dans ces colonnes, le Journal du Lot estime qu'il appartient aux délégués seuls de faire un choix.

Nous recommandons donc, au même titre, les candidatures de

**MM. COCULA
COSTES
PAULIAC
TALOU**

L'ANNÉE 1905

L'année qui finit aura vu de grands événements s'accomplir, c'est seulement de ceux qui ont trait à la politique étrangère de la France qu'au seuil de 1906 qui nous apparaît plein de mystères, sinon d'appréhensions, que nous voulons en ce moment, dire quelques mots.

Ce n'est pas, cependant, que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, si longtemps considérée comme ne devant pas être vue par la génération actuelle et devenue, au cours de 1905, un fait accompli, ne puisse avoir une certaine répercussion au dehors, soit du côté de l'Italie, soit de celui de l'Allemagne; c'est beaucoup plutôt, toutefois à l'intérieur qu'au delà des frontières de la France que vont surtout, pour le moment du moins, se produire les conséquences de la loi, naguère ratifiée par le Sénat.

Mais en dehors de cet événement si considérable dont le voyage de M. Loubet à Rome fut l'occasion, combien l'année 1905 aura-t-elle daté dans la politique de l'Europe et de notre pays lui-même.

Elle aura vu enfin qui, il y a quelques mois, semblait encore incertaine et lointaine, de la guerre russo-japonaise. Les nouvelles annonçaient que c'en était fait de la paix à l'heure même où elle était conclue. A quelles suggestions, à quels conseils céda le Japon à l'heure où, victorieux sur terre et sur mer, il accorda à la Russie des conditions qui, relativement à l'exceptionnel triomphe des troupes du Mikado, furent vraiment des plus modérées, puisqu'il n'exigea ni indemnité de guerre, ni cession territoriale proprement dite? Il n'est pas douteux aujourd'hui que l'Angleterre, se préoccupant en Asie, du péril que lui présentait un Japon qui ne voulait le laisser paraître, imposa au Japon l'obligation de faire la paix s'il voulait dans l'avenir, conserver une alliance qui lui avait été si particulièrement précieuse, à la veille et pendant la durée de la guerre.

En demandant au Japon, son allié, de conclure la paix très promptement sans exiger de son ennemi les avantages qu'il semblait en droit d'en obtenir, la Grande-Bretagne n'obéissait-elle pas à un sentiment ou plutôt — afin de parler en termes plus exacts — à un intérêt, pour elle plus immédiat encore?

Pourrait-on, à cet égard, oublier les incidents qui avaient précédé et qui suivirent, à Paris et à Berlin, le brusque départ de M. Delcassé qui, depuis sept ans, dirigeait les Affaires Étrangères de la France? Il est pressé de constater qu'à cette heure là l'Angleterre sentit l'impérieux besoin de décaler la situation du côté de l'Asie, l'attitude prise par l'Empereur Guillaume II, à propos ou sous prétexte de l'affaire du Maroc, étant un élément

nouveau dont il était impossible de ne pas tenir compte.

Sur ce point le récent « Livre Jaune » si riche pourtant en révélations ou en confirmations importantes, ne nous a rien appris. Quelque « blue-book » de l'avenir nous l'indiquera-t-il? En tous cas, entre les deux grands ordres de fait qui, durant cette année 1905 eurent l'Asie et l'Europe pour théâtres simultanés, il y eut, on n'en saurait douter, un lien réel, sinon très apparent.

Il y a quelques années, un ministre français, au lendemain de l'alliance conclue avec la Russie, déclarait qu'il y avait quelque chose de changé dans le monde, et alors la France pouvait s'en réjouir. Aujourd'hui, c'est en sens inverse que la situation s'est modifiée. Le spectacle, que donne la Russie au monde attristé et anxieux, nous est particulièrement pénible, mais signifiante-t-elle que la France soit devenue isolée en Europe? Le récent discours du nouveau premier ministre anglais Sir Henry Campbell Bannerman, est significatif à cet égard. Sans y insister autrement il est permis d'affirmer que la France n'ira pas seule à la conférence d'Algésiras que verront s'ouvrir les premiers jours de la nouvelle année. Le langage fier et calme de M. Rouvier, auquel s'est associée la presque unanimité de la Chambre des Députés, à dit à l'Europe, qui l'a approuvé à son tour, quelle serait notre attitude. Résolus à ne pas commettre de faute, prêts à la patience, mais décidés à n'abdiquer en rien notre dignité nationale, nous pouvons saluer avec confiance l'aurore de 1906, convaincus que nous sommes qu'elle verra l'affermissement de la paix européenne et que nous avons pour nous le bon droit, le bon sens, l'opinion publique, sans parler d'une forte alliance qui, s'il en était besoin, ne nous ferait pas défaut, mais il ne sera nul besoin d'y faire appel et l'Empereur d'Allemagne ne devant plus hésiter à comprendre, après s'être quelque peu vengé par des procédés plus ou moins bien choisis, de ses appréhensions passées, à comprendre que, pour l'Allemagne, la pire des opérations commerciales, industrielles et maritimes, serait la guerre, qui a si mal réussi à la Russie.

A. B.

La révolution en Russie

La police a découvert, dans un appartement occupé par des Juifs, rue Kaczka à Varsovie, une bombe chargée, 16 bombes vides, une grande quantité de matières explosives, des revolvers et une boîte contenant un mouvement d'horlogerie.

Les habitants de la maison, pris de panique folle, se sont enfuis. Les troupes ont cerné la rue, perquisitionné dans toutes les maisons et ont opéré de nombreuses arrestations.

On a fait fermer les restaurants et les cafés à 10 heures du soir. Des placards ont été affichés, prêchant le massacre des israélites, qu'ils accusent de provoquer des grèves et des troubles, et de faire naître la misère. Des inconnus ont tiré sur un train qui se trouvait à la gare de Sosnowice, sur la ligne de Vienne.

Ils ont tué un employé des postes et ont blessé un soldat de l'escorte.

Reprise de la vie normale

L'apaisement est presque complet à Moscou. On n'a cependant pas encore pu obtenir la reddition d'un dernier groupe d'insurgés, qui, au nombre de 410, se sont retranchés dans la manufacture Prokhorow. 20 seulement ont été arrêtés. On espère s'emparer aujourd'hui de plusieurs individus qui se tiennent cachés dans les sous-sols et ne reconnaissent même pas l'autorité du comité révolutionnaire. La vie reprend son cours normal. Les banques recommenceront demain à fonctionner. Les employés de la municipalité et du Zemstvo ont repris leur travail. La plupart des ouvriers travaillent.

Le ministre des voies et communications a destitué tout le personnel des chemins de fer de Koursk à Fijni-Novgorod. Le bureau central de l'Union des employés des chemins de fer a décidé de cesser la grève politique afin de commencer la campagne électorale. L'ordre a été rétabli par les troupes, qui campent à la manufacture Morozow.

Des monceaux de cadavres gisent encore dans le quartier incendié de Pressnaïa.

Proclamation contre-révolutionnaire

Le comité ouvrier d'Ivanovo Vosnessent a adressé aux travailleurs de toutes les gares de Moscou une proclamation dans laquelle il est dit que les paysans sont prêts à se soulever pour la défense du trône et de leurs droits foulés aux pieds par les révolutionnaires et qu'ils n'attendent pour cela qu'un signal.

En conséquence, le comité invite l'armée à ne pas épargner la vie des grévistes; il déclare que la Russie entière a maintenant les regards tournés du côté de l'armée, que les paysans sont prêts à soutenir le comité, prie les directeurs des chemins de fer aboutissant à Moscou de déclarer à leurs employés grévistes ou non grévistes que le peuple est irrévocablement décidé à se soulever au début de la nouvelle année, et, si la circulation n'est pas rétablie sur les chemins de fer avant le 6 janvier, à réprimer la grève et à proclamer la paix au Kremlin de Moscou.

Les paysans ont déclaré qu'ils aiment mieux périr en défendant la patrie que de mourir de faim chez eux ou de succomber victimes de la grève.

FRANC JEU

La Chambre s'est séparée après une manifestation sur la portée de laquelle il n'est pas superflu d'insister. Aussi bien, il est certain que la presse d'Europe ne manquera pas de commenter le vote imposant qui a sanctionné l'admirable discours du Président du Conseil.

Déjà, l'impression laissée par la lecture du Livre Jaune était grandement à l'honneur du chef de notre diplomatie. Et nous avons dit quels titres M. Rouvier avait acquis à l'estime de tous les Français, par la loyauté d'une attitude qui sut sauvegarder à la fois les aspirations essentiellement pacifiques du pays et la dignité d'un peuple fort, cependant, de la conscience de son bon droit. En souscrivant aux explications qu'ils venaient d'entendre, les représentants de la nation ont rendu un éloquent hommage à l'homme d'Etat dont la tâche si lourde n'est point encore terminée. Et ce témoignage de confiance est d'autant plus significatif que tous les partis sont représentés dans la

majorité qui décida de clore la discussion, voulant que la parole du Gouvernement restât seule en vedette.

Cette parole, ainsi qu'on l'a pu remarquer, se présente comme le développement pratique, au point de vue de l'action de demain, des principes dont le Livre Jaune constituait, selon l'usage, l'exposé net et sans phrases.

Dans un langage dont la force principale réside en sa clarté parfaite, notre désir supérieur de conciliation est affirmé, en même temps que sont définis les intérêts que nos mandataires auront mission de défendre. Une fois de plus, il est démontré que la France n'a jamais eu de mauvais desseins contre ses voisins. Nous allons à la conférence résolus à discuter, en toute franchise. Nous entendons ne point nous départir de cette même courtoisie dont nous avons fait preuve dans les conversations antérieures. Mais, en toute justice, nous attendons un traitement analogue, et notre répugnance pour l'idée d'une perfidie à tenter contre nos interlocuteurs se complète par l'espoir de n'avoir point à nous tenir en garde nous-mêmes, contre une tactique de duperie et de ruse.

Cette disposition d'esprit pouvait se deviner par le seul examen des documents publiés. M. Rouvier lui a donné une expression vivante et persuasive. Et la Chambre, par son adhésion chaleureuse, en a souligné, comme il le convenait, la calme et sincère énergie.

Nul doute que le jugement impartial des nations déjà favorable à notre pays, au lendemain du Livre Jaune, ne prenne un caractère de sympathie plus manifeste encore à notre égard. Et puisqu'il semble bien que Guillaume, en tout ceci, reproche surtout à la France d'avoir voulu isoler son empire, il serait assez indiqué que l'unanimité des appréciations équitables dont notre politique est l'objet, lui donnât quelque peu à réfléchir.

L'empereur allemand devrait constater que les intrigues de ses ministres et le ton grossièrement comminatoire de la plupart de ses journaux officiels, travaillent à cet isolement de l'Allemagne d'une façon beaucoup plus radicale et décisive que celle dont il nous fait si amèrement un grief.

JURISPRUDENCE MACABRE

Peut-on hériter d'une personne que l'on a tuée?

Telle était la question d'ordre éminentement général qui vient de se plaider.

Hé là, doucement! va-t-on me dire, voici une question générale d'ordre singulièrement privé! Erreur, car les causes les plus diverses amènent parfois les mêmes effets, et, toute idée de crime écartée, qui oserait dire que tel accident de chasse, d'automobile, de tant d'autres natures ne pourrait, à l'occasion, mettre le plus galant homme en pareille posture?

En l'espèce qui vient d'avoir l'honneur de faire trancher cette question, le cas était, il est vrai, spécial. Il s'agissait d'un individu détenu à Fresnes qui, ayant été poursuivi aux assises pour avoir tué sa femme, n'avait été condamné qu'à trois ans de prison, le jury n'ayant retenu à sa charge que les coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Cela a suffi pour que le tribunal jugât que, seul le meurtre, c'est-à-dire la mort donnée volontairement, peut, en vertu de l'article 727 du Code civil rendre « indigne » d'hériter.

Notre homme va donc entrer en possession de l'héritage de sa victime assassinée « sans intention ».

Le cas est ici un peu tragique, mais ce point de jurisprudence valait d'être connu.

CHRONIQUE

VERS LES CAMPAGNES

On a toujours vu des émigrations de la campagne vers les villes. Ce n'est que depuis quelques années cependant que l'exode rural a pris des proportions vraiment inquiétantes.

La terre se meurt, faute de bras pour fouiller son sein et pour la rendre féconde! C'est l'avis unanime de tous ces bons paysans qui restent encore fidèlement attachés au sol.

Si nous remontons à cinquante ans d'ici, la vie des champs d'alors ne nous paraît pas sensiblement différente de celle que mènent aujourd'hui les habitants de nos campagnes. C'est toujours le continuuel recommencement d'une vie monotone, mais saine, dont les travaux se présentent toujours les mêmes et à époques fixes. Les conditions de la vie rurale n'ont en somme pas changé depuis que la bonne Cérés est venue parmi les hommes.

Le paysan parcourait d'un pas égal le cadran annuel, restant le plus possible fidèle aux vieux procédés expérimentés par ses pères. Il redoutait toutes les nouveautés et ne consentait à les accepter qu'après de nombreuses réticences. Lui, au moins, n'était pas atteint de l'universelle « papillonne ».

Il naissait, vivait et mourait là même où étaient morts les siens. Ce sont les mêmes noms que l'on peut encore lire sur les humbles croix du petit cimetière villageois.

Des rapides progrès modernes, il ne connaissait guère que le train qui longe son champ, d'où il le regardait souvent passer, appuyé sur son outil, le regard rempli d'une avide curiosité.

C'est cette stabilité, cette immuabilité, cette solide assiette de la population rurale qui a fait pendant de longs siècles la force de la France. On eût pu dire d'elle ce que Virgile disait de l'Italie « Fertile en hommes et en moissons ». Les soldats poussaient comme les épis drus sur le sillon. La solide attache au sol faisait l'indéracinable vigneron de la race. Elle a subi tous les orages; elle a traversé tous les siècles. Elle a survécu à tous les grands Empires. Elle survit malgré tout et c'est à la robustesse de son paysan qu'elle doit sa propre vigueur.

Il en a été ainsi du moins pendant longtemps.

Depuis quelques années, le caractère et les mœurs de ce peuple rural se sont profondément modifiés. On ne retrouve plus chez lui cette affection exclusive de la terre qui est la loi de son histoire. Le train qui passe, la civilisation qui roule, brûlent maintenant à la fin la moisson et le cerveau du pauvre paysan. Devant la locomotive qui, rugissante, fend l'air et disparaît derrière une longue et floconneuse traînée de fumée blanche, le regard du paysan devient songeur. Sans doute, il se demande où va ce monstre de vitesse. Dans quelque grande ville pense-t-il. Et tout ce qu'il a entendu dire des grands centres urbains vient maintenant troubler son cerveau et bourdonner à ses oreilles. Il voudrait savoir ce qui se passe là-bas! Comme il doit y faire bon, puisque tout le monde s'y précipite, puisque tout à l'heure le train passait bondé de voyageurs! Une irrésistible envie le tient en suspens, car il hésite d'abord. La peur de l'inconnu s'empare de lui un moment. Il se décide enfin et il part!

Il s'en va! Il laisse le champ paternel, où il n'a connu que la peine. Il s'en va séduire, grisé par son mirage, plein d'espoir vers ce pays du rêve, où il apprendra ce que c'est que la misère.

Cette désertion de la campagne française est, il est vrai, quelquefois, souvent même, favorisée par la loi. Vers la fin du XIX^e siècle les ventes de biens pour saisies immobilières

c'est-à-dire les ventes forcées de propriétés rurales et surtout de petites propriétés, ont atteint le chiffre énorme de 14000 par an. — 14000! Autant de foyers détruits, autant de familles déracinées, autant de groupes ruraux réduits à l'existence inférieure de colons ou jetés dans la grande ville et exposés, par suite de l'inexpérience de la vie urbaine, à toutes les tentations et à toutes les déchéances! Encore si la vente de ces biens aboutissait à son but, mais on constate qu'elle n'arrive pas à rembourser le créancier de ses avances et elle ne peut fournir par conséquent à la famille tombée le moyen de recommencer une nouvelle vie et de se relever.

D'autres statistiques, publiées par le ministère de la justice, montrent de plus que malgré la diminution des frais de justice, ces frais absorbent et au delà, pour les petites propriétés, la valeur de l'immeuble. La vente d'un lot de 500 fr. et au-dessous donne lieu en moyenne à 106 fr. de frais pour 100 fr. La vente d'une propriété de 500 fr. à 1000 fr. demande encore 42 fr. de frais pour 100 fr., tandis qu'un domaine de 10.000 fr. vendu par licitation n'occasionne plus que 2 fr. 30 de frais pour 100 fr. On voit dès lors dans quelle situation se trouve la petite propriété et quel sort est réservé à son propriétaire. Sauf pour le travailleur qui demande lui-même à son lopin de terre sa nourriture, la petite propriété ne vaut autant dire rien. Encore vaut-elle quelque chose pour celui-là seul qui, peu ambitieux, se contente de végéter sans nourrir aucun espoir de fortune. Il ne faut pas s'étonner après cela que la terre soit délaissée.

Et si au nombre toujours croissant de ces malheureux qui ne peuvent plus vivre des fruits de la terre qu'ils travaillent, et que l'impitoyable huisserie vient saisir le plus souvent, on ajoute tous ceux qui fuient les champs bercés par des rêves de fortune, on peut se rendre compte aisément de la grandeur du fléau qui menace nos campagnes. C'est le désastreux abandon qui aboutira, à brève échéance, à la ruine complète!

Il me semble qu'une pareille situation devrait attirer l'attention de nos législateurs. Il y a certainement un remède à apporter à ce mal qui heureusement encore n'a pas produit tous ses effets. Nos députés ont paru, de temps à autre, s'en soucier du reste, mais leurs efforts n'ont pas été soutenus. Les tentatives de MM. Vacher, Lemire et Mougeot semblent oubliées. C'est regrettable, car nous devons convenir que « pâturage et labourage sont les deux mamelles de la France ».

Souhaitons voir les candidats, brigant les suffrages du peuple durant cette année d'élections, j'entends surtout les candidats qui réclament la confiance des populations agricoles, montrer qu'ils ont conscience de l'état actuel de nos campagnes et faire dans leurs programmes des déclarations analogues à celles que je lisais naguère dans la profession de foi des sénateurs sortants de la Gironde: « Il faut mesurer avec prudence les facultés contributives du pays. La terre est surchargée et l'agriculture, fort éprouvée par la concurrence universelle, a besoin de grands ménagements, parce que, malgré les périls qui l'entourent, elle est la source la plus abondante et la plus sûre de la fortune publique ».

Pierre SAHUC.

INFORMATIONS

Election législative

2^e CIRCONSCRIPTION DE TOULOUSE

Scrutin de ballottage

Inscrits, 24.489; votants 14.500
MM. Couderc, rad.-soc (élu), 7.769 v.
Louis Ebelot, r. démoc. 6.227 »

Au premier tour, M. Couderc avait obtenu 6.137 voix; M. Gabriel Ellen-Prévoit, socialiste, 4.862, et M. Ebelot, 4.679. M. Ellen-Prévoit s'était désisté en faveur de M. Couderc.

L'élection avait lieu pour remplacer M. Serres, radical-socialiste, décédé, élu au premier tour de scrutin, le 17 août 1902, par 8.461 voix, contre 5.695 obtenues par ses deux concurrents progressistes et guesdistes.

France, Angleterre et Allemagne

L'Echo de Paris dit qu'en Allemagne on a manifesté une joie très vive à l'arrivée aux affaires du ministère libéral anglais, et on a tenté d'opérer avec l'Angleterre un rapprochement décisif afin de briser l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre. Mais l'Angleterre, pour couper court à toute équivoque, a fait savoir à l'Allemagne qu'elle ne pouvait envisager l'amélioration des rapports anglo-allemands qu'à travers l'amélioration des rapports franco-allemands sur la base du respect des droits, de la dignité et de la liberté de la France.

En même temps, en vue d'accentuer davantage la politique britannique, sir Edward Grey a donné ordre aux représentants de la Grande-Bretagne de marcher partout d'accord avec ceux de la France.

Sur la tombe de Gambetta

M. Etienne, ministre de la guerre, et M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, sont arrivés à Nice mardi matin à 10 h. 30. Ils ont été reçus à la gare par le préfet des Alpes-Maritimes, par le maire de Nice, par MM. Raiberti, Poullan et Maure, députés; par le général Barbe, gouverneur de Nice, et les généraux Goetschi, Fabre et Faure, par de nombreux amis et fonctionnaires.

Après un moment de repos à la préfecture, le cortège s'est rendu au tombeau de Gambetta où MM. Etienne et Jouinot-Gambetta ont déposé une magnifique couronne.

Le pape et la séparation

Le prochain consistoire aura lieu non pas au mois de mars, comme l'on annonce divers journaux, mais dans le courant de janvier. Le pape y protestera solennellement contre la séparation. Il préconisera ensuite les nouveaux évêques français. Il n'est pas vrai, contrairement à ce qu'on a dit, que le pape, dans le Consistoire, créera des cardinaux dès que le règlement administratif sera parvenu à Rome.

Le pape adressera une lettre au cardinal Richard, où il fera connaître sa pensée sur la séparation. On confirme de la façon la plus absolue que le pape ordonnera aux catholiques français de subir la loi comme un moindre mal et se prononcera pour l'essai loyal. Aussitôt après la lettre du pape, des instructions dans ce sens seront envoyées aux évêques français.

L'officieuse Capitale exprime la conviction que les conseils violents donnés au pape par certains catholiques ne seront pas écoutés et que grâce à l'action pacifique soit du gouvernement, soit du saint-siège, l'application de la loi procédera paisiblement et dans un sens libéral.

Les antimilitaristes

Le Jury de la Seine a condamné les antimilitaristes à des peines diverses; les accusés à l'exception d'Amilcare Cipriani et Mile Félicie Numiska.

Sont condamnés :
A quatre ans de prison : M. Gustave Hervé.
A trois ans de prison : MM. George Yvetot, Roger Cibot et Almeréyda.
A deux ans de prison : M. Louis Grandidier.

A quinze mois de prison : MM. Jean Bousquet, Auguste Garnery, Emile Coulais.

A un an de prison : MM. Urbain Gohier, Charles Desplanques, Victor Camu, Jules Le Guery, Emile Laporte, Lazare Baudin, Emile Pataud, Nestor Bosche, Arnold Bontemps, Jules Nicolet, Pierre Le Blave, Ferdinand Castagne, Raymond Dubiros, Eugène Merle, René Mouton, Jean Frontier, Paul Chauvin.

Chacun d'eux à 100 francs d'amende.

Petites Nouvelles

La police turque a découvert, à Dé-moi-Hassan, près de Serres, dans le quartier bulgare, une fabrique de bombes, 350 bombes étaient prêtes et 1200 autres étaient en préparation. De nombreuses arrestations ont été opérées.

L'affaire Gallay, le voleur du Comptoir d'Escompte, viendra aux assises de la Seine les 26, 27 et 28 février.

On annonce que l'état de santé du Bey de Tunis s'est subitement aggravé.

On a ressenti à Agram (Hongrie) et dans les localités situées au Sud, une secousse de tremblement de terre qui a duré quelques secondes, sans causer toutefois des dommages importants. Ce matin, entre cinq heures et quart et cinq heures trois quarts,

on a également ressenti des secousses de tremblement de terre à Graz et Trieste; ces secousses n'ont causé aucun dégât.

Un vol de 3 millions a été commis à la Banque hypothécaire d'Amsterdam. Deux des directeurs ont été arrêtés.

La municipalité de Westminster actuellement à Paris, a assisté au dîner offert par la municipalité de Paris: 200 convives environ assistaient à cette fête au cours de laquelle des toasts ont été portés par M. Brousse et par le maire de Londres.

CHRONIQUE LOCALE

TALOU CONTRE REY

C'était, il y a exactement 9 ans, en 1897.

Le département du Lot procédait à l'élection de ses représentants au Sénat.

MM. de Verninac et Pauliac demandaient le renouvellement de leur mandat.

M. Béral, encore tout meurtri de la honteuse affaire de Panama, prenait discrètement sa retraite, comprenant que les républicains avaient résolu de lui signifier son congé, que sa vie politique était finie et qu'il devait s'effondrer dans le silence.

De l'avis unanime de tous les républicains radicaux, M. Léon Talou, alors député de la première circonscription de Cahors, fut adjoint à MM. de Verninac et Pauliac pour assurer de la victoire de l'idée radicale.

M. Rey se leva alors. Avec l'appui ténébreux de M. Béral, avec le concours de tous les réactionnaires et de tous les cléricaux, le député de l'ancienne deuxième circonscription tenta un effort sans pareil pour pénétrer au Luxembourg.

On a gardé le souvenir de sa fameuse déclaration du théâtre, la veille du scrutin; M. Rey s'écria : « Les partis d'extrême gauche me effraient; je suis décidé à me concentrer à droite ! »

Le parti républicain eut vite compris, et en dépit de la guerre sans merci qu'il faisait à Talou, de l'appui indécent que lui prêtait alors le préfet Rousset. M. Rey, le lendemain, mordait la poussière dès le premier tour de scrutin.

M. Talou était élu avec ses deux collègues radicaux.

Les événements politiques amenèrent, par la suite, le parti radical à sauver M. Rey. Nous fûmes pris par ses belles promesses, par ses serments; nous pûmes croire, un moment, qu'il y avait, chez cet homme, quelque sincérité et quelque conviction.

Hélas ! M. Rey a accumulé les faillites de ses promesses; perpétuel parjure, il renie la République pour le seul plaisir d'essayer de s'asseoir sur une chaise curule.

Jamais analogie plus frappante n'est apparue aux yeux des délégués; la situation de 1906 est encore plus aggravée, plus odieuse que celle de 1897.

Le Rey que nous voyons se dresser aujourd'hui contre la République est devenu, depuis un an, le suppôt de toutes les Réactions. Nous le trouvons combattant avec tous les curés contre la loi d'affranchissement moral de la séparation des Eglises et de l'Etat.

Nous le trouvons traître aux partis de gauche, allant grossir le bataillon des nationalistes et des monarchistes dans la question si grave du scrutin public.

Nous le trouvons, déserteur du parti de la démocratie, se livrant à une véritable supercherie pour faire avorter les retraites ouvrières.

Nous le voyons pacifier avec tous les partis rétrogrades à l'heure où, servis par des complicités sans nom, les cléricaux menacent, une fois encore, la République dans son existence même.

Car c'est toujours aux heures de péril que M. Rey passe à l'ennemi.

Peut-il s'étonner du sentiment unanime de révolte que ses trahisons ont fait naître dans le pays ?

Et cependant, ses amis les plus autorisés proclament, à l'envi, que M. Rey aurait eu raison de l'honorable M. Costes sans l'intervention de M. Ernest Talou ?

Oui, dans l'entourage du député-républicain, on maudit Talou parce que, dit-on, il ferme la porte à M. Rey.

Et c'est bien là, en effet, la caractéristique de l'élection de dimanche prochain.

Partout, et sans que nous entendions diminuer M. Costes, partout, disons-nous, la lutte se présente ainsi; Talou dressé contre Rey, c'est-à-dire la République radicale et radicale-socialiste attaquant de front la Réaction hypocritement masquée sous le couvert d'une République de façade et anti-démocratique.

Verninac disparu, M. Rey a pu es-

perer un moment qu'un nouveau déclin de sa légendaire bascule le ferait retomber sur ses pieds.

Il avait compté, M. Rey, sans le robuste bon sens des républicains du Lot, sans le dévouement inlassable de ses chefs, sans l'esprit de discipline qui s'éveille partout lorsqu'on se trouve en présence des manœuvres de la Réaction.

Quarante-huit heures nous séparant du scrutin. Nous le verrons s'ouvrir en toute confiance, en toute tranquillité.

M. Rey a beau essayer de faire croire à son succès possible; nous savons qu'il est le seul traître, qu'il ne s'en trouvera pas dans le corps des délégués, et nous sommes heureux d'annoncer que :

M. Rey est battu.

Le Journal du Lot.

Chaumié, Fallières, républicains modérés Rey ???

Dis-moi qui tu fréquentes Je te dirai qui tu es.

Il y a des élections sénatoriales chez nos voisins de Lot-et-Garonne; une seule liste composée de MM. Fallières, Chaumié et Gresse sera présentée aux électeurs. On sait en effet que le parti radical s'est rallié à cette combinaison. On a pu croire à un moment que les républicains avancés ne résisteraient pas au désir d'opposer aux trois sénateurs sortants des hommes d'opinions plus hardies.

MM. Chaumié, Fallières et Gresse sont en effet des modérés. Mais si modérés que soient leurs opinions, chaque fois que dans ces dernières années se sont posées les questions de principes, ils ont voté nettement, hautement en républicains. Jamais leurs bulletins ne se sont confondus avec ceux de la droite. Pendant l'affaire Dreyfus, pendant le procès de la Haute-Cour, au moment du vote de la loi des associations, de la Séparation des Eglises et de l'Etat, Chaumié et Fallières ont marché carrément avec les bataillons républicains.

Leur attitude a été nette; elle a toujours été exempte d'équivoque.

Et c'est le souvenir de ces actes, de ces votes qui a permis aux radicaux de Lot-et-Garonne de se rallier à leur candidature.

Dans le Lot, un homme se présente aux délégués sénatoriaux, que ses amis qualifient de républicain modéré.

C'est Monsieur Rey.

Le député de Cahors peut-il bénéficier d'une situation analogue et voir se rallier à sa candidature des républicains de quelque nuance qu'ils soient.

Nous ne le croyons pas.

Monsieur Rey a toujours eu une attitude équivoque. Il a toujours répugné à voter les lois de laïcité, tout en manœuvrant habilement pour masquer cette hostilité. Il n'a pas voté la loi de séparation que des modérés comme Deschanel, comme Chaumié ont acceptée.

Enfin dans le scrutin sur l'élection du Président de la Chambre il s'est nettement séparé du bloc républicain et son nom se trouve mêlé à ceux de M. Mun et de Baudry d'Asson.

Monsieur Rey est allé ainsi grossir l'armée réactionnaire.

D'aucuns diront : Et cependant il est républicain !

Et oui certes, M. Rey est partisan de la forme actuelle du gouvernement.

Mais avec des républicains de sa trempe, le parti cléricale et réactionnaire enhardi, aurait tôt fait de saisir le gouvernement et de nous faire, à défaut de restauration, une république sans républicains.

Délégués républicains du Lot, vous ne pouvez accorder vos suffrages à Monsieur Rey.

Ouvrément ou clandestinement, tous les cléricaux et toute la réaction volent pour lui.

Ne mêlez pas vos bulletins à ceux de vos ennemis d'hier et de demain.

L'élection de Monsieur Rey donnerait dans vos communes respectives, une nouvelle force aux réactionnaires.

Vous le regretteriez demain, il ne serait plus temps.

Modérés, radicaux, radicaux socialistes il est un nom que vous devez impitoyablement rayer de vos bulletins : c'est celui de Rey.

Peine perdue...

On nous affirme que dans les deux arrondissements de Gourdon et de Figeac, l'administration préfectorale essaie de jouer, dans l'élection de dimanche, un rôle que ne saurait approuver le gouvernement.

C'est sans importance, C'est bizarre, C'est incorrect, C'est, d'ailleurs, inefficace.

ÇA Y EST !! M. Rey est candidat de la Croix et de la Défense

A la discipline il faut sacrifier tout... et le reste.

C'est ainsi que la Défense-Croix du Lot traduit son sentiment sur les élections sénatoriales du 7 janvier.

Mais comme les Défense-Croix n'ont pas de candidats atitrés, de candidats qui aient osé demander le concours des organes des vieux débris, la Défense et la Croix prônent la candidature de M. Rey !!!

Oui, de M. Rey.

Sans doute, ces journaux de sacristie font des réserves; mais faute de grive dit la Croix-Défense, on mange des merles.

Et la Défense-Croix prône la candidature de M. Rey.

M. Rey est pour ces journaux un candidat « utilisable ».

L'euphémisme est exquis : et la formule qui pue le jésuite est lapidaire, n'est-ce pas.

M. Rey est « utilisable » pour les gens des Croix.

M. Rey est le candidat de toutes les réactions.

Après une semblable déclaration que la Croix-Défense termine par ces mots : « A la discipline, il faut sacrifier tout... et le reste » on comprendra que M. Rey qui fait si bien les affaires des cléricaux ne puisse faire celles des républicains.

Dès lors, quel démocrate peut-il avoir des doutes et des hésitations ?

M. Rey est le candidat reconnu, soutenu par la Croix, par la Défense : il serait indigne d'un républicain de voter pour lui.

LOUIS BONNET.

Les devoirs d'un Représentant DU PEUPLE

Le député, le sénateur sont des mandataires. Aucun de leurs actes publics, aucun de leurs votes ne doit être ignoré de leurs mandants. Il faut, qu'à chaque instant, l'électeur connaisse les votes de son élu.

La vie sociale est comme un procès continu dans lequel des intérêts contradictoires sont en présence, et l'électeur dont le mandataire est le député ou le sénateur ne peut pas supporter plus que le plaideur, dont le mandataire est l'avocat, de ne point savoir jusque dans le détail comment ses intérêts sont défendus, comment ses volontés sont exécutées.

Jusqu'à ce jour, restant fidèle à la tradition plutôt qu'à la constitution, nos assemblées avaient élu leur président au scrutin secret, et cette infraction au principe général que nous émettons au début de cet article avait paru négligeable. Elle ne l'est plus.

Monsieur Doumer président de la Chambre, aspire à la Présidence de la République. Or, il n'est plus un secret pour personne, que si ce nationaliste impérial, ce renégat, ce Boulanger civil, réalise son ambition, ce ne sera qu'avec l'aide de toute la réaction, de tous les royalistes, de tous les bonapartistes, de tous ceux en un mot, qui forment l'armée de la contre-révolution, de tous ceux pour qui le cléricanisme n'est pas l'ennemi, de tous ceux qui, serviteurs plus ou moins déguisés de la grande féodalité financière, ne rêvent pour la France qu'aventures et que guerres, dit notre pays connaître encore les horreurs de l'invasion, la tristesse du démembrement.

Mais à cette armée de droitières irrécyclables, d'ennemis de la République lutant à visage découvert, se sont joints quelques républicains qui espèrent cacher honteusement leur vote anti-républicain dans le secret d'un bulletin anonyme.

Ceux-là sont démasqués, qui prétendent qu'ils ont le droit de cacher à leurs électeurs le vote qu'ils émettent pour la plus haute magistrature du pays.

Parmi eux figure Monsieur Rey. Délégués sénatoriaux, n'oubliez pas ce vote du député de Cahors.

N'oubliez pas ce que mandataire veut se soustraire au contrôle de ceux qui l'ont élu.

N'oubliez pas qu'il revendique le droit au scrutin secret et qu'en République il ne doit plus avoir pour les mandataires qu'un scrutin : le scrutin public.

Le vote de Monsieur Rey est venu au bon moment. Le député de Cahors est le seul député du Parlement qui n'ait pas eu d'opinion dans le vote sur la séparation.

Il veut le secret du vote pour l'élection du Président de la République. La conclusion s'impose, logique, claire, inéluctable :

Monsieur Rey est le prisonnier des réactionnaires.

Les républicains, modérés, radicaux, socialistes doivent lui refuser catégoriquement leurs suffrages.

Une perle du Réformateur

Nous ne pouvons résister au plaisir de signaler à nos lecteurs et de mettre sous leurs yeux, la jolie perle suivante que nous cueillons dans le Réformateur de dimanche.

Parlant de MM. Cocula, Pauliac et Rey que, dans un accouplement bizarre et monstrueux, M. Rougier recommande à la bienveillance des délégués, l'ex-percepteur écrit textuellement :

« S'il y a, en effet, entre eux quelques divergences de vues sur l'application de certaines lois républicaines; si l'un d'entre eux, M. Rey, a, dans les questions sociales, des opinions plus avancées, plus hardies que les deux autres... »

Il faut voir, imprimées, de telles énormités pour croire qu'elles ont pu être conçues.

M. Rey a certaines opinions plus avancées que MM. Pauliac, et Cocula !!! Lesquelles ???

En s'adressant aux délégués républicains, M. Rougier croit-il parler à des Malgaches ou à des Peaux-Rouges ? C'est donc parce que M. Rey a des opinions avancées, révolutionnaires que tous les curés du diocèse, tous les réactionnaires et tous les cléricaux lui accordent leur confiance !

M. Rougier abuse... beaucoup trop.

M. Talou et le "Réformateur"

Le Réformateur, organe officiel de M. Rey, mène toujours une vigoureuse campagne contre M. Talou dont l'intervention énergique et gênéeuse va faire s'écrouler le député-républicain.

Mais combattre M. Ernest Talou dont le passé radical est sans tache, n'est point chose commode. Aussi M. Rougier ne trouve-t-il autre chose à dire si ce n'est que le vaillant conseiller général de St-Géry est impatient et ambitieux.

Il rend cependant aux qualités privées de notre ami un hommage contraint, mais qui a toute sa saveur; le voici :

M. Talou n'est peut-être pas le moins sympathique et il est un de ceux qu'il nous serait plus agréable de soutenir que de combattre.

M. Talou est, en effet (qu'on nous passe l'expression un peu triviale), ce qu'on appelle : un bon garçon.

Ayant vécu de très longues années, de la vie politique de son père, il a appris de lui l'art incomparable de faire une élection.

Talou peut-être était maître dans la manière toujours difficile d'aborder un électeur, et ceux qui l'ont suivi dans sa campagne contre le comte Murat, ne sauraient trop ce qu'il fallait admirer le plus en lui, ou son infatigable bonne humeur ou son merveilleux à propos.

Il avait la poignée de main facile et l'affabilité de son accueil le rendait à peu près irrésistible.

Sans égaler son père, M. Talou fils aspire à le remplacer.

Si nous ajoutons que d'un caractère violent, emporté, prompt à l'emballement, il est heureux d'être agréable, nous aurons à peu près indiqué les qualités qui lui ont valu d'être conseiller général de Saint-Géry.

Un pareil morceau sorti de la plume d'un polémiste, adversaire résolu de M. Talou et aigri contre lui, est un vrai poème.

Ainsi donc, M. Talou est sympathique, affable; il est serviable, il a des emballements, des emportements généreux... brave M. Rougier !

L'ancien percepteur de Sauzet, s'il avait voulu être sincère, aurait pu ajouter que M. Talou est solide comme un roc pour son parti, le parti radical, qu'il est intelligent et actif; que ni son père, ni lui ne se sont enrichis dans la politique; que ce nom de Talou se trouve à la base de l'édifice républicain du Lot.

Hier, Talou vainqueur des Depeyre, des Murat !

Demain, Talou, par son esprit d'abnégation de dévouement et de discipline, tombeau du traître Rey.

Mais comment M. Rougier a-t-il pu écrire une ligne bienveillante pour M. Talou ?

A cela il n'a aucun mérite.

L'ex-percepteur a appris ce qui est la vérité démontrée, à savoir que, dans tout le département, la candidature de M. Talou est accueillie avec enthousiasme.

Et prudent, M. Rougier assure ses derrières !!

La Rédaction.

Une pirouette de M. Rey

Il n'est pas un républicain du Lot qui ne se rappelle l'attitude de M. Rey dans la question si importante de la Séparation des Eglises et de l'Etat.

M. Rey, seul des députés français, s'est abstenu lorsqu'il s'est agi de voter, à la Chambre, sur l'ensemble de la loi.

Il est vrai qu'au Conseil Général, en avril, M. Rey avait soutenu un vœu demandant le maintien du budget des cultes sous un régime de Séparation.

M. Rey voulait affranchir les curés tout en continuant à les payer.

Qu'on s'étonne, après cela, que tout e diocèse, évêque en tête, fasse des prières et des triduums pour le succès de M. Rey.

Mais que signifie l'abstention de M. Rey pour qui songe à son hostilité si nette ?

M. Rey espérait-il que les républicains avaleraient si grosse pilule ?

Peut-être, mais, voyant que son procédé ne réussit point, M. Rey pirouette encore et écrit : « Je n'ai pu donner mon assentiment à la loi sur la Séparation, parce qu'elle mettra nos paroisses dans l'impossibilité de pratiquer leur religion ».

Mensonge et cléricanisme; voilà la fin de M. Rey.

DU TOUPET

Il paraît qu'à l'occasion du jour de l'an, M. Rey a adressé ses meilleurs vœux de bonne année à beaucoup de citoyens, mais notamment à beaucoup de délégués sénatoriaux auxquels il a demandé leur suffrage.

Or parmi ces délégués nous avons été surpris d'apprendre que se trouvaient des délégués... de Cahors.

Qui compte-t-il comme amis au sein de notre assemblée municipale ?

Quels sont ceux sur lesquels M. Rey peut fonder un espoir ?

Il serait étrange, en vérité — et M. Rey se fait certainement illusion s'il croit le contraire — que les délégués de Cahors puissent un seul instant, être soupçonnés d'amitié pour le député-républicain.

Est-ce courtoisie ? Est-ce tactique électorale ? Est-ce provocation ou simple invitation ?

Il n'importe; mais nous estimons que ce serait faire injure à nos édiles que de croire qu'il en est parmi eux qui puissent voter pour l'adversaire résolu de M. Costes.

Les délégués cadurciens ont dû être étrangement surpris de recevoir le petit carton de M. Rey avec invitation de voter pour lui.

Tous les républicains de Cahors comprendront cette surprise.

M. Rey a cru être habile; il a simplement prouvé qu'il avait du toupet.

L. B.

L'entente cordiale et définitive

La réaction a définitivement traité avec M. Rey.

L'arrivée de M. le comte d'Armagnac et de M. Rougier a mis fin à certaines hésitations des manitous nationalistes.

C'est chose faite maintenant. L'hostilité que M. Rey affiche dans sa profession de foi contre la séparation des Eglises et de l'Etat a servi de terrain d'entente.

De son côté, M. Béral, candidat officiel de tous les partis de droite, a fait litière des répugnances toutes platoniques qu'il manifestait à l'égard de son vieil ami de St-Denis-Catus.

Toutes les voix réactionnaires et cléricales vont se porter avec discipline sur les deux anabaptistes.

Moins que jamais, les délégués républicains, quelle que soit leur nuance, ont le devoir étroit de ne céder à aucune considération de calcul ou d'amitié.

Tous les républicains voteront contre MM. Rey et Béral.

La Candidature Béral

Nous n'avions pas cru devoir, jusqu'ici, nous occuper de la candidature de M. Béral.

En raison de son âge, des situations qu'il a occupées, nous considérons comme une élémentaire correction de ne pas critiquer un candidat peu inquiétant.

M. Béral, qui appartient au parti républicain opportuniste, est devenu le candidat officiel de la réaction.

A la veille du scrutin, nous ne croyons cependant pas devoir refuser l'insertion de la lettre suivante d'un délégué de l'arrondissement.

Nous n'en approuvons peut-être pas tous les termes, mais nous estimons que ce qu'on va lire devait être dit.

Monsieur le directeur,

Vous avez, jusqu'à ce jour, très peu parlé de la candidature de M. Béral.

Vous n'avez cependant pas ignoré un seul instant par quelles combinaisons savantes l'ancien sénateur espérait arriver à faire une nouvelle apparition sur la scène politique.

Plein d'illusions séniles, M. Béral qui aime commander, qui est la personification de l'autoritarisme, qui n'a jamais compris un mot d'une politique autre que la sienne propre, qui a poursuivi — au temps jadis — de ses rancunes et de ses vengeances les réactionnaires et les radicaux, M. Béral, donc, fait annoncer que, les républicains du Lot manquant de chef, il est indispensable qu'on aille vers lui.

Et pour atteindre ce but, M. Béral pose une candidature qui n'est assortie d'aucune profession de foi... à moins qu'elle ne paraisse assez tardivement pour ne pouvoir être discutée.

C'est très commode.

M. Béral veut être un chef, un général, il veut gouverner, mais il croit inutile de donner son opinion sur les questions politiques palpitantes qui défraient la chronique. « Mon passé répond de l'avenir » se dit le conseiller général de Cazals, « et mon passé est républicain ».

Sur le passé républicain de M. Béral nous aurions beaucoup à dire.

M. Béral fut un républicain opportuniste, combattant surtout pour lui, pour sa domination personnelle, pour son besoin d'autoritarisme outré !

Il fallait se plier devant toutes les exigences de M. Béral, ou disparaître et risquer son pain, sa situation. Que si on marchait derrière lui on pouvait être indifféremment républicain, modéré ou monarchiste, peu importait : on était l'homme de Béral.

Ces procédés d'empereur... du Sahara avaient, en effet, fait le vide, le désert autour de M. Béral. Il avait accumulé sur sa tête tous les ressentiments des gens qu'il avait poursuivis de sa rancune, qu'il avait, pour la plupart, éloignés de la République.

L'entrée en scène de M. de Verninac et de l'idée radicale, changèrent la face des choses.

De Verninac arrivait avec son programme radical, avec la fermeté de ses opinions démocratiques, avec le désir d'amener le département du Lot au radicalisme. On sait qu'il y était parvenu par la continuité de son action, par la sincérité de sa vie publique, par sa force de persuasion exclusive de toute menace et de toute persécution.

Aussi l'autorité de Béral était-elle ruinée lorsque survint le scandale du Panama, qui marquait la fin du régime opportuniste.

M. Béral était compromis dans cette aventure financière; le département du Lot avait la tristesse de voir traîner sur le banc de la Cour d'assises un de ses sénateurs.

M. Béral fut acquitté : paix à ce verdict !

Mais M. Béral avait cessé de vivre politiquement.

Les électeurs de Montcuq le chassaient du conseil général avec fracas; il n'osait pas, en 1897, affronter les suffrages des délégués sénatoriaux.

Dix ou douze ans sont passés sur ces événements : de M. Béral on parlait peu, ou pas du tout.

Mais le maire de Frayssinet-le-Gélat veillait. Il se fit ermite, cauteleux et un beau jour, il y a 18 mois, par surprise, à la suite d'une élection purement locale, il remplaçait au conseil général l'honorable M. Cangardel.

Du coup, M. Béral a cru que son étoile pouvait encore luire. Verninac était mort, l'oubli semblait s'être fait sur le Panama; toutes les éponges avaient été exprimées sur cette lamentable affaire, et M. Béral a soif de vengeance, de vengeance contre les radicaux !

C'est de cet état d'esprit, de cette mentalité qu'est sortie la candidature de M. Béral.

Et c'est ici que s'étale la manœuvre par trop grossière du propriétaire de Pech-Fumat.

Voulant exercer des vengeances contre les radicaux, M. Béral ne pouvait trouver des complicés et des concours que parmi les réactionnaires et les cléricaux. Concurrentement avec M. Rey, il se fit leur homme, et nous assistons aujourd'hui à ce spectacle édifiant de l'unanimité de la réaction groupée autour de M. Béral.

Mais c'est dans l'ombre, c'est dans le silence que l'on se groupe et que l'on conspire. Afin qu'il ne se rencontre point une note discordante dans le concert cléricol, M. Béral ne fait pas un appel aux délégués : il ne fait point connaître son sentiment sur la politique actuelle, sur la séparation des Eglises et de l'Etat, sur le scrutin public, etc., etc. M. Béral se tait et il considère comme une suprême habileté de rester muet.

J'aime à croire, mon cher Directeur, qu'il n'existe point un délégué qui n'ait vu très clair dans cette attitude.

M. Béral est, avec M. Rey, le candidat de la réaction.

Se compter sur le nom de M. Béral, n'est-ce pas déjà un aveu d'impuissance ?

M. Béral est vieux et dans l'incapacité physique de donner un concours actif à la politique; à son âge et avec son passé on doit savoir s'éteindre mélancoliquement, sans aucune pensée de représailles. Si on croit avoir besoin d'une réhabilitation, c'est à son parti qu'il faut la demander.

Que M. Béral ne s'y trompe pas; il n'a point l'estime et la sympathie des réactionnaires qui l'entourent en ce moment.

Et qu'il se dise bien encore que le parti républicain qui avait, envers et contre tout, gardé pour lui quelques souvenirs bienveillants, le laissera, dimanche, tout seul avec ses amis d'occasion.

M. Béral réunira sur sa tête les suffrages des délégués réactionnaires et cléricaux.

Quel point final pour une existence si bien commencée, si dramatiquement interrompue !

Un délégué.

Faux Départ

Un incident d'un irrésistible comique s'est produit hier au soir, mercredi, jour de grande foire à Cahors. M. Béral, candidat de la réaction à l'élection de dimanche, faisait publier (enfin ! ! ! ! !) sa profession de foi par l'Alliance Républicaine, qui avançait de 24 heures son tirage du jeudi.

A la nuit tombante les vendeurs se répandaient en ville, l'Alliance en mains; les dépôts étaient abondamment fournis, on allait connaître la parole de M. Béral.

Mais voilà que, brusquement, nationalistes, progressistes et cléricaux, en proie à une émotion très vive, se mettent à la poursuite des vendeurs, les font rentrer au bureau du journal avec leur stock heureusement intact, retirent les numéros confiés aux dépositaires, légèrement ahuris, font irruption dans les cafés où le journal avait pu pénétrer, l'arrachent à leur planche et se sauvent en coup de vent: M. Béral avait fait un faux départ.

Renseignements pris, il s'agissait simplement d'atténuer, pour être agréable à M. le comte d'Armagnac, la tournure, d'ailleurs très incolore, des idées et de la prose de M. Béral.

A CAJARC

L'Union Républicaine a publié un entrefilet au cours duquel elle semble s'étonner d'avoir vu M. Talou, à Cajarc, escorté par des « progressistes » et des « réactionnaires » (sic).

M. Talou a été tout spécialement reçu à Cajarc par l'honorable M. Bruel, ancien maire, ancien conseiller d'arrondissement, dont le radicalisme et l'anticléricalisme sont autrement anciens, solides et éprouvés que ceux du Toiracois, inspirateur ou rédacteur de la note de l'Union.

L'Union est-elle satisfaite ? Mais, à notre tour, qu'il nous soit permis de poser une question autrement intéressante; la voici :

Depuis de longs mois, les républicains radicaux de Cajarc assistent, écorchés ou gouailleurs, à des embrassades très suggestives et à des fréquentations hors nature... au point de vue politique. M. le docteur Larnaudie, que les pères jésuites envoient à Toirac, savamment pétri par leurs mains, avait été, tout d'abord, le soutien de la politique réactionnaire de M. Devic, qui combattait avec acharnement tous les républicains.

Mais par une de ces évolutions un peu brusques et surprenantes, le Conseiller général de Cajarc est devenu un radical-socialiste couleur rouge-sang; de cela on ne pouvait que le féliciter.

Hélas ! M. Larnaudie nous paraît revenir à ses premières amours et c'est ainsi qu'on le voit journalièrement, à Cajarc, fraterniser avec M. le docteur Vernet, l'homme de toutes les réactions, le soutien inébranlable de tous les curés.

L'amour subit de ces deux hommes l'un pour l'autre, intrigue la population et l'amuse fort, d'autant qu'on a la preuve que les deux princes de la science se recherchent et se réunissent à tout propos pour des motifs absolument étrangers à leur profession.

Une toute petite enquête bien menée par l'Union lui permettra, nous en sommes sûrs, de dire au grand public la vérité sur ces relations un tantinet incestueuses.

Un groupe de délégués sénatoriaux.

L'ART A L'ECOLE

Sous ce titre, et sous la signature de notre distingué confrère, Louis Vauxelles, le *Gil Blas* du 23 décembre, publie les lignes suivantes qui ont trait à une heureuse initiative de M. de Monzie, l'aimable conseiller général de Castelnaud :

J'ai assisté hier au vernissage le plus discret, le plus intime et le plus attachant qu'on puisse imaginer, celui de l'exposition de l'Art à l'Ecole, au musée pédagogique, rue Gay-Lussac.

Peut-être savez-vous qu'à l'exposition de Liège un des succès marquants fut conquis à la section de l'Instruction publique, par les panneaux de l'Art à l'Ecole.

Le commissaire général, M. de Monzie, avait eu l'idée ingénieuse et profonde de commander à quelques beaux peintres d'aujourd'hui des maquettes, qui, transcrites en lithographies, seront apposées sur les murs de nos écoles primaires.

De fragmentaires essais antérieurs avaient déjà été tentés, mais, pour la première fois, on vit à Liège, cet été, et l'on a revu hier, au musée pédagogique, un ensemble harmonieux et cohérent.

M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, accompagné de M. Jules Gauthier, son chef de cabinet, et de M. Gasquet, directeur de l'enseignement primaire, fut reçu au seuil du musée par M. de Monzie, M. Ch. Langlois, M. le docteur Galtier, M. Duménil, adjoint au commissariat général de l'Exposition de Liège. Un seul profane assistait à la réunion, le signataire de cet article.

Le ministre a longuement examiné les panneaux décoratifs composés par

MM. Ernest Laurent, Henri Martin, Raffaelli, Adler, Hanicotte, Wéry, Lucien Simon, André Dauchez, Henri Dabadie, Georges d'Espagnat, etc., etc. Il a renouvelé à M. de Monzie ses plus chaleureuses félicitations.

L'idée directrice qui a guidé les organisateurs de cette exposition est celle-ci : il est vraiment temps qu'on dise aux enfants, en mettant sous leurs yeux « de belles images », que l'art n'est point un mystère hermétique, à la portée de quelques rares initiés.

Il est loisible de former, d'éduquer, de purifier le goût des écoliers par un enseignement concret, par de belles formes plastiques simples et harmonieuses. On peut exhiber à la cimaise de la « Maternelle » autre chose que la carte géographique, ou que le tableau de système métrique.

M. Ernest Laurent a intitulé son panneau *La maman* : une jeune mère, dont le corsage est chastement dégrafé, allaite son enfant; de la main gauche, elle caresse les boucles blondes de son autre fillette. La scène est d'une délicieuse douceur; comme décor, un jardin ensoleillé; comme accessoires, des jouets et des fleurs. On ne saurait concevoir leçon de morale plus pénétrante en sa muette simplicité.

Hanicotte a peint une ribambelle d'enfants jofifus gambadant sur la plage; Wéry, les *Enfants sages*, assis sous un oranger, au bord de la mer aux flots indigo; Lucien Simon, fidèle à sa Bretagne, a décrit d'un pinceau savamment réaliste, trois joueurs de quilles robustes et drus; Adler, grave poète des faubourgs, a dit la sortie tumultueuse d'un « maternelle ». Dabadie nous montre une pauvre vieille bicheronne accablée sous le faix des fagots aussi bien que des ans; d'Espagnat, deux gaminnes, une citadine et une rurale, qui portent en chantant un panier de pommes appétissantes. André Dauchez a repris le thème d'un de ses meilleurs tableaux, les *Brûleurs de goémons*; et, dans son second panneau, il chante les joies saines du large, de la vie en pleine mer, le vent soufflant dans les voiles; d'Alexandre Charpentier, la *Modiste* inculquera aux fillettes le goût d'un des plus jolis métiers manuels; de Raffaelli, une scène émouvante, le *Grand-père* qui promène son gamin dans les champs; d'Henri Martin, la *Fillette au livre* : elle passe sans lever les yeux de sa leçon, et baignée des effluves du bon soleil méridional.

Je ne puis m'attarder à l'analyse de ces estampes que l'imprimeur Verneau va traduire prochainement en lithographies.

Il y a là un vrai renouvellement, une révolution de l'imagerie scolaire; seules jusqu'à ce jour, les affiches de Mlle H. Dufau et d'Henri Rivière devaient être signalées parmi les tentatives autrefois suscitées par M. Roger Marx.

L'initiative de M. de Monzie sera féconde. Puisse-t-on développer la noble propagande artistique à laquelle il vient de donner cette significative impulsion ! Il convient d'extirper chez l'enfant, l'amour du faux luxe, la recherche de la laidure prétentieuse. Il faut, autant que possible, créer autour de lui une atmosphère de beauté, faire pénétrer en son jeune cœur les notions de l'harmonie naturelle.

Qui sait ? un jour viendra peut-être où non seulement les grands coloristes seront chargés de décorer les murs de l'école primaire, mais où l'école elle-même, construite par des architectes artistes, sera un lieu de joie, de labour souriant et serein, maison que les écoliers aimeront autant que leur foyer, et qu'ils quitteront avec d'amers regrets.

Au 7^e

M. Montpellier, capitaine de recrutement, est réintégré dans les cadres de son arme et affecté au 7^e d'infanterie en remplacement de M. Latapie de Balaguier, promu chef de bataillon.

Légion d'honneur

M. Martin, capitaine au 7^e d'infanterie, est nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Médaille militaire

Dans la liste des gendarmes décorés de la médaille militaire, nous relevons pour la 17^e légion bis, les noms de MM. Grabette, maréchal des logis; Laure, Treilhé, brigadiers; Laborie, Sicard, Malvy, Campros, Gil, gendarmes.

Armée territoriale

M. Dulot, capitaine en retraite, à Gourdon, passe de la 5^e région à la 17^e.

Changement de direction

M. Marmiesse nous informe que depuis le 1^{er} janvier, il s'est rendu acquéreur de l'imprimerie Pignères et qu'il prend la direction de l'Union Républicaine.

Nous adressons à M. Marmiesse tous nos vœux confraternels.

Clôture de la chasse

La clôture de la chasse dans le département du Lot est fixée au 28 janvier.

Avenir Cadurcien

L'Avenir Cadurcien, notre excellente société musicale, a donné dimanche et lundi sur les allées Fénélon un excellent concert auquel assistait une foule nombreuse, qui était heureuse de constater une fois de plus le dévouement de notre société musicale.

Postes et télégraphes

A partir du 1^{er} janvier 1906 et jusqu'à nouvel ordre, les télégrammes à destination de Rocamadour (agglomération et écart) seront distribués par la poste. Leur remise est, par suite, sujette de retards.

Toutefois, les télégrammes pour cette commune seront portés immédiatement après leur arrivée, si les expéditeurs acquittent les frais d'express, savoir :

- 1^o Pour l'agglomération, 0 fr. 50;
- 2^o Pour les écarts, une somme variant suivant la distance à parcourir.

Poids et mesures

La vérification des poids et mesures pour la ville de Cahors, aura lieu du 8 janvier courant au 10 février prochain, de 9 heures à midi et 2 heures à 4 heures du soir.

Mouvement de la population

Voici le mouvement de la population qui s'est effectué dans notre ville pendant le mois de décembre dernier :

Naissances, 12 : garçons 4, filles 8.

Décès, 22 : masculins 15 ; féminins, 7 ; morts-nés, 2.

Mariages, 2 ; divorces, néant.

Les décès se répartissent de la manière suivante : 1 de moins de 10 ans ; un de 10 à 20 ans ; sept de 21 à 30 ans ; un de 31 à 40 ans ; trois de 41 à 50 ans ; un de 51 à 60 ans ; quatre de 61 à 70 ans ; un de 71 à 80 ans ; deux de 81 à 90 ans.

Viande de boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de décembre dernier, pour la boucherie :

66 bœufs, pesant 41.821 kil. ; 28 vaches, pesant 11.483 kil. ; 497 moutons, pesant 16.246 kil. ; 112 veaux, pesant 11.972 kil. ; 49 porcs, pesant 7.758 kil. ; 17 chevaux ou mulets.

Soit, au total, 769 animaux de races ou de qualités diverses, pesant ensemble, chevaux et mulets non compris, 89.080 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

Jugement préparatoire d'absence

Par jugement du 24 octobre 1905, le tribunal de 1^{re} instance de Cahors a ordonné une enquête à l'effet de constater l'absence de Valade (Marcelin) sieur de long, domicilié en dernier lieu à Marmillac, disparu il a environ 16 ans.

Tribunal Correctionnel

Au début de son audience civile du 2 janvier, le tribunal jugeant correctionnellement a condamné à dix jours de prison Victor Guinez, 41 ans, couvreur sans domicile fixe, né à Avesnes-les-Aubert (Nord), surpris par la gendarmerie de Castelnaud en flagrant délit de vagabondage, dans la grande rue du faubourg Saint-Mathurin, de cette ville.

Louis-Auguste Bernardin 45 ans bourellier, sans domicile fixe né à Paris, sorti de la maison d'arrêt de Brive le 30 novembre dernier inculpé du délit de vagabondage a été relaxé sans dépens faute de preuve suffisante pour établir le délit qui lui était reproché.

AVIS

M. Léon LAGASPIE, seul pharmacien de 1^{re} classe à Catus, a l'honneur d'informer ses nombreux clients, qu'ils trouveront dans son officine des médicaments de premier choix et que son titre de pharmacien de 1^{re} classe, lui permet de préparer avec tout le soin voulu, exigé par l'art pharmaceutique et la dignité professionnelle, tout en conservant des prix assez modérés pour défier toute concurrence.

Médicaments nouveaux et préparés par M. Lagaspie avec des produits de première qualité, provenant des premières drogueries françaises (Pharmacie Centrale de France, etc.) :

Sirope Pectoral Balsamique, 2 fr. le flacon d'une efficacité absolue contre les affections des bronches et de la poitrine.

Rob Toni reconstituant, 3 fr. 50 le flacon contre anémie, pâles couleurs, etc.

Thé purgatif des Agriculteurs, 0 fr. 75 la boîte remplaçant avantageusement les divers autres Lés.

Une Lotion Capillaire, 3 fr. le flacon qui a déjà produit des effets absolument remarquables contre la chute des cheveux et les diverses maladies du cuir chevelu.

Huile de Foie de Morue
Qualité extra, 1 fr. 50 le 1/2 litre.
— 2 fr. 75 le litre.

1^{re} Qualité, 1 fr. 25 le 1/2 litre.
— 2 fr. 25 le litre.
(Verre compris).

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus mardi :

Paris 2 janvier, 12 h. 28 s.

A Moscou

Les dernières bandes révolutionnaires de Moscou ont fait leur soumission ; le calme règne dans la ville ainsi qu'à Saint-Petersbourg.

Le travail a repris et la population fait les préparatifs en vue des fêtes de Noël.

Un livre blanc allemand

Une dépêche de Berlin annonce que l'Allemagne publiera un livre blanc avant l'ouverture de la Conférence d'Algésiras.

Télégrammes reçus hier :

Paris, 3 janvier 1906, 12 h. 25 s.

Les espions de Marseille

Les inculpés dans l'affaire d'espionnage seront jugés à Marseille fin janvier. Le procès aura lieu à huis clos.

En Russie

Le calme renaît dans les provinces de la Baltique.

Les cours martiales

On a fusillé 300 rebelles à Gorkoocka.

L'insurrection

Une insurrection aurait éclaté à Irkout.

Une mutinerie

Des dépêches de Saïgon confirment qu'une sérieuse mutinerie a éclaté récemment à bord du croiseur Dupetit-Thouars. Deux matelots ont été condamnés à mort.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 4 Janvier, 12 28 s.

Demande d'explications

L'Angleterre a demandé des explications à St-Petersbourg relativement à la lettre de Rodjestvensky disant que l'escadre anglaise aurait attaqué si Togo avait été battu.

En Russie

On annonce que la grève générale éclatera le 22 janvier en Russie à l'occasion de l'anniversaire des fusillades de St-Petersbourg.

A Varsovie

La grève est terminée à Varsovie.

AGENCE FOURNIER.

Après un quart de siècle.

Il y a vingt-cinq ans que les Pilules Suisses purgatives, dépuratives et toniques ont été créées ! Aujourd'hui tout le monde les connaît dans les campagnes les plus reculées de France et même du monde entier. Le succès qui les a accueillies à leur naissance dure encore comme au premier jour. Les millions de boîtes vendues en ces vingt-cinq ans, les millions d'attestations élogieuses reçues en leur faveur, prouvent les bienfaits incalculables qu'elles ont rendus, bien que leur prix soit modeste. C'est donc la preuve que c'est le purgatif idéal, efficace, commode et bon marché, que c'est, en un mot, le remède populaire, et qu'à ce titre les Pilules Suisses méritent réellement de se trouver dans toutes les familles où la ménagère est vraiment « la fée du logis ».

FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

le plus ancien bureau de coupures de journaux

14, Rue Drouot, 14

PARIS

lit ou dépeuille par jour, 40,000 journaux ou revues du monde entier;

publie l'Argus des Revues, mensuel

édite l'Argus de l'OFFICIEL

Contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public.

L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles passés, présents, futurs, et

Adresse télégraphique : ACHAMBURE-PARIS

Adresse téléphonique : 102-62

Écrire au Directeur, 14, rue Drouot, PARIS (11^e)

Arrondissement de Cahors

Sabadel

Accident. — Il y a quelques jours, le jeune Delsériés de Sabadel, âgé de trois ans, tomba dans un chaudron plein d'eau bouillante.

Il a de grosses brûlures sur tout le corps.

M. le docteur Brandala, de Lauzès,

appelé, a donné les soins au jeune Delsériés.

Pâisanterie de mauvais goût. — Dimanche dernier, M. le curé de Sabadel, venant de dire la messe, se disposait à rentrer chez lui.

Arrivé à la porte du presbytère, il s'aperçut que la porte d'entrée était couverte d'une couche de peinture ayant une drôle d'odeur.

Il serait à désirer que le ou les coupables aient été pris la main dans le... baquet.

Correspondance. — Nous ne publions pas une note qui nous est communiquée; mais nous donnerons de vive voix des explications à notre ami au sujet de cette non insertion.

Puy-l'Evêque

Foires et Marchés. — On nous informe que le maire de Puy-l'Evêque vient de prendre l'arrêté ci-après :

Art. 1^{er}. — Les jours de foires, le marché se tiendra à la halle, au marché couvert, sur la place du Taulier et sur le chemin de grande communication n^o 44 dans la traverse de la ville, à partir de la maison de M. Denugues jusqu'à la maison de Madame veuve Vaysse, près de la place de la mairie.

Art. 2. — Les dimanches, le marché du jardinage, volailles, denrées et comestibles.

Voir en quatrième page la suite de notre Chronique locale.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

14, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers-peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

M. FRANÇOIS CABRIDENS

24, BOULEVARD GAMBETTA

CAHORS

à l'honneur d'informer la nombreuse clientèle de Monsieur ROZIERES, qu'il vient de prendre la succession de M. Sarroy et qu'on trouvera chez lui, comme autrefois :

La Pâtisserie fine et de bon goût, la Confiserie de premier choix et les Chocolats des meilleures marques.

Les Circonstances de la Vie

ont quelquefois bien étranges : c'est ainsi qu'un jour, il y a de cela nombre d'années déjà, un enfant vint trouver à son bureau un industriel d'une lointaine ville norvégienne, lui demandant s'il lui plairait de voir la plus grosse morue qui ait jamais été pêchée dans les eaux du pays, ormai qui pesait 78 kilos. Cette superbe pièce fut hissée sur le dos du pêcheur qui l'avait capturée, puis fut photographiée ainsi; c'est de cette photo qu'on eut l'idée générale de faire la marque de fabrique de l'Emulsion Scott, souverain remède. L'Emulsion Scott est, en effet, infiniment supérieure aux autres, parce qu'elle est composée de l'huile médicamenteuse de foie de morue la plus pure et préparée, dans des appareils spéciaux, selon le véritable, l'unique procédé Scott qui, seul, peut donner une émulsion de premier ordre absolument digestible et, conséquemment, nourrissante, curative. Au contraire, les autres émulsions, celles vendues en litres à prix réduits, sont faites (la chose est facile à comprendre) d'ingrédients qui, pour fournir un produit bon marché, sont eux-mêmes achetés à bon marché et, naturellement, de la plus

bles, se tiendra sur la place du Taulier et dans le marché couvert, jusqu'à neuf heures du matin.

Après neuf heures du matin, les vendeurs resteront libres de continuer la vente dans les divers quartiers de la ville.

Art. 3 — Les jours de foires, les marchands de denrées et comestibles ne pourront vendre que sur l'emplacement du marché fixé à l'article premier.

Art. 4 — Les jours de foires et les dimanches, il est expressément défendu aux commissionnaires, revendeurs et revendeuses, d'acheter et même de paraître et circuler sur le marché, avant les heures ci-après :

Les jours de foires, avant 11 h. 1/2 du matin.

Les dimanches, avant 9 h. du matin.

Art. 5 — Les denrées et comestibles ne pourront être apportés par les forains, au domicile des commissionnaires revendeurs et revendeuses, qu'après avoir été apportés et vendus sur le marché, aux heures réglementaires fixées à l'article quatre.

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

Le maréchal des logis commandant la brigade de gendarmerie de Puy-l'Evêque et tous les agents de police sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Les précédents arrêtés des 6 janvier 1887, 9 février 1901, 4 janvier et 30 avril 1904 sont et demeurent abrogés.

Fait à Puy-l'Evêque le 24 décembre 1905.

Le Maire.

Signé : DELTIL.

Vu pour exécution immédiate : A Cahors le 30 décembre 1905.

Le Préfet du Lot,

Signé : HÉLI-DEVALS.

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

Cours d'adultes. — M. Arènes, directeur de notre école primaire de garçons, informe qu'à partir de samedi les cours d'adultes auront lieu le mardi et le samedi de chaque semaine.

Il sera complètement gratuit.

Etat civil du mois de décembre. — Naissance : Louis-Pierre Vayrac, faubourg de Boirie.

Décès : François Maspand, 24 ans, étudiant en médecine ; Jules Ferrier, 60 ans, cordonnier ; Louis Grimal, 26 ans, mécanicien.

Cajarc

Les tribulations de Cabotin. — Et Calotin se lamente parce que le bureau de bienfaisance donne ce qu'il peut et pas davantage à un pauvre diable, selon son expression.

Il oublie de dire que des personnes qui ont moins besoin que ce pauvre diable obtiennent des secours non motivés sur la demande de son maître de Toirac.

Il est juste cependant de rappeler que Cabotin a rendu des services incontestables.

Lorsque Piquetfort s'est levé pour prendre le drapeau de la République que des ambitieux ou des vendus traînaient dans la boue, Cabotin prit une part très active à ce sauvetage qui lui valut la reconnaissance des hommes en vedette.

Il se donna à certaines œuvres presqu' littéraires dans des incidents encore récents et fit insérer quelques pantonnades qui grisèrent M. de Toirac. Ce n'est pas surprenant, lui-même les avait écrites.

Sa bravoure et son talent lui ouvrirent les rangs des budgétaires et depuis, les eaux fugitives du Lot coulent plus calmes vers les brouillards de la Garonne.

Sa modestie dut-elle en souffrir, nous pouvons affirmer qu'il est appelé à jouer un rôle important dans les milieux politiques. Nous trouverons dans tous les grands événements les traces heureuses de son influence.

Sans lui l'avenir est un mythe. Ira-t-il à Algésiras tras los montes ?

C'est bien probable quoique pourtant c'est un brin plus loin que Toirac.

Possède-t-il les desseins du Kaiser et les intentions de l'Angleterre ? C'est certain, mais il est prudent et prudent. Il nous avisera le jour opportun.

Il s'occupera également de la présidence de la République, nous savons déjà qu'il n'entraînera pas Doumer, que Fallières ne lui plait pas et qu'il désire voir son idole à l'Elysée. Cela semble drôle ; mais peut-on soupçonner toute l'étendue des vues de Cabotin ? Nous ne le pensons pas.

Un avenir brillant sourit à cet homme d'élite. Encore quelques temps et il n'appartiendra plus aux faits-divers, il volera par dessus les choses vulgaires et nos regards éperdus le chercheront en vain dans l'atmosphère éthérée que ne respirent jamais les simples mortels.

En attendant, il s'occupe de bagatelles : articles d'église en fuite, accidents de petits chiens, intempéries, images funèbres et rapidité des automobiles.

On dit qu'il écrira ses mémoires sous peu. Piquetfort rédigera le Prologue et Granot l'Épilogue.

Le nombre des beaux jours en perspective reste, de ce fait, incalculable.

Paul et Lucien DELPAS.

Avec la réaction !!! — Dans un entrefilet qui sent son fruit, un groupe de délégués sénatoriaux se réunissant à une personnalité, l'Union Républicaine reproche à M. Talou de n'avoir vu à Cajarc que des délégués réactionnaires.

Peut-on être de plus mauvaise foi ? A moins de cataloguer parmi les réactionnaires MM. Vinel, Brunel, Peyrichou, Pradines, etc., etc., qui semblaient heureux de trouver l'occasion de serrer la main à un candidat aussi sympathique que M. Talou !

Ce groupe de délégués sénatoriaux !!! qui attaque aussi sournoisement et Talou et Pauliac, ferait mieux de nous dire son sentiment sur la candidature Rey ! Voilà qui serait plus intéressant à connaître.

Un délégué.

Puybrun

La foire. — La foire de Puybrun, qui se tient habituellement le 10 janvier est reportée au lendemain jeudi 11, en raison de sa coincidence avec la foire de Beaulieu (Corrèze).

Livernon

Foire. — La foire du mois de janvier a été assez belle quoique le temps fût un peu froid.

Il s'est vendu des bœufs d'attelage dans les 7 à 800 fr.

Les porcs gras et porcelets se sont bien vendus.

La volaille s'est vendue 0 fr. 65 la livre. Les œufs 1 fr. 15 la douzaine.

Reyrevignes

Trouvé mort. — Mardi 2 janvier des ouvriers se rendant à l'usine de Puy-Blanc ont trouvé sur la route le corps d'un de leurs camarades, le nommé P... de Reyrevignes.

Ce malheureux s'étant attardé la nuit du jour de l'an, en compagnie de quelques amis, est tombé en rentrant chez lui dans une mare où il a été trouvé.

Les constatations faites par le docteur Lacoste, de Livernon, permettent d'écarter toute présomption de crime, la mort paraissant devoir être attribuée à l'asphyxie par submersion accidentelle.

Arrondissement de Gourdon

Martel

Marché aux truffes. — Les truffes se sont vendues samedi à des prix variant de 11 à 12 fr. le kilo, suivant qualité.

Il y avait beaucoup d'acheteurs. La quantité qui s'est vendue peut être évaluée à 80 quintaux environ.

Salviac

Etat civil pour l'année 1905. — Mariages, 11 ; divorces, néant ; naissances, 17 ; décès, 36.

Il y a de quoi faire frémir l'honorable M. Piot.

Souillac

Etat civil du mois de décembre. — Naissances : Marinette Lavergne ; Antoine-Lucien Cuffit, André Roche, Madeleine Tocaven, Félicie Allard.

Mariages : Lucien Edmond Esselin, capitaine au 23^e régiment d'infanterie coloniale, à Paris, et Bertha Pujol, sans profession, à Souillac ; Pierre Labarade, ouvrier tanneur à Souillac, et Léonie Mandegou, sans profession, à Souillac.

Décès : Jean Labouret, cultivateur, 61 ans, rue du Rajol ; Pierre Bély, feuilardier, 66 ans, rue de Malvarès ; Marcelle Cassan, un mois, rue du Rajol ; Jean-Baptiste Massoulié, cultivateur, 68 ans, rue de l'Hôpital ; Marguerite-Léonie Delpech, 16 ans, place du Puits ; Raymond Chaumel, 10 mois, rue de la Halle ; Jean Delpech, entrepreneur de travaux publics, 49 ans, rue de Malvarès.

Décès : Jean Labouret, cultivateur, 61 ans, rue du Rajol ; Pierre Bély, feuilardier, 66 ans, rue de Malvarès ; Marcelle Cassan, un mois, rue du Rajol ; Jean-Baptiste Massoulié, cultivateur, 68 ans, rue de l'Hôpital ; Marguerite-Léonie Delpech, 16 ans, place du Puits ; Raymond Chaumel, 10 mois, rue de la Halle ; Jean Delpech, entrepreneur de travaux publics, 49 ans, rue de Malvarès.

Décès : Jean Labouret, cultivateur, 61 ans, rue du Rajol ; Pierre Bély, feuilardier, 66 ans, rue de Malvarès ; Marcelle Cassan, un mois, rue du Rajol ; Jean-Baptiste Massoulié, cultivateur, 68 ans, rue de l'Hôpital ; Marguerite-Léonie Delpech, 16 ans, place du Puits ; Raymond Chaumel, 10 mois, rue de la Halle ; Jean Delpech, entrepreneur de travaux publics, 49 ans, rue de Malvarès.

Chez nos voisins Lot-et-Garonne FUMEL

Foi et courage. — Une sommité cléricale du canton discutant la loi de séparation, déclarait hautement qu'elle entraînerait la disparition du courage.

L'absence de prêtre dans l'armée amène la disparition de la vaillance et du mépris de la mort. Poussant plus loin sa théorie, elle ajoutait que deux hommes morts côte à côte sur le champ de bataille, le confesse aura toujours mieux fait son devoir que l'impénitent ; car, le courage est la propriété exclusive des croyants.

Sans doute, à l'appui de cette thèse on peut montrer que les circoncis de Josué et de David furent des guerriers vaillants et preux, que les fanatiques de Mahomet furent tous découragés ; que les hordes du Mahdi sont composées de gens de bonne foi, qui croient très pieusement gagner le ciel en exterminant les femmes et les enfants ; que les chouans de la Vendée égorgaient et faisaient égorgier pour la vierge et les saints.

Mais cette prétention de subordonner le courage à la foi est téméraire et excessive. Un incroyant peut fort bien renouer l'argument en invoquant des autorités aussi puissantes que celles des pratiquants.

Les héros du siège de Troyes et de la guerre du Péloponèse moururent laïque-ment. Les Romains versaient leur vie simplement pour leur patrie ; à Rome les généraux exhortaient leur troupe en ces termes : Soldats, avant d'aller au combat, songez à vos ancêtres et à vos descendants.

Condé, un des rares Bourbons qui se montrèrent braves de leurs personnes fut le plus sceptique des hommes.

Nos Hoche, nos Marceau, nos Kléber, ces admirables soldats, n'avaient au camp d'autre Bible, que Voltaire, Rousseau et Montesquieu.

Les héroïques va-nu-pieds de notre grande Révolution conquièrent l'Europe sans aumôniers.

Nous pouvons conclure de là qu'au jour où nous aurions une guerre à soutenir, la Patrie ne demanderait pas à ceux qui se sont sacrifiés pour elle s'ils sont morts pratiquants ou incroyants ; elle les recueillera tous indistinctement comme une mère dans un embrassement tendre et pieux.

Mendiants et nomades. — A l'occasion du 1^{er} de l'an et de la foire, une avalanche de mendigots et de gitans, s'est abattue sur notre ville, la plupart d'entre eux ivres, injuriaient et menaçaient les habitants. La gendarmerie a expulsé les gitans pendant que la police donnait la chasse aux mendigots.

Coups et blessures. — Le commissaire de police a verbalisé contre l'ouvrier B..., qui, sur une observation du

camarade C..., a frappé ce dernier avec un instrument en fer et lui a fait de graves blessures au visage.

Vols. — Dans la nuit du 1^{er} janvier, un malfaiteur a visité la remise de M. Bénéch, épicier à Condat, après avoir fait main basse sur une couverture, une paire de rênes et une fourche, il a gagné la rive, où, détachant le bateau de M. Malbec, il a descendu le Lot pour atterrir à la cote de Fumel. Nous croyons que le voleur ne tardera pas à être pris, dénoncé par la présence de son chien sur les lieux du vol.

Épaves. — M. Vernière à Peyral, a trouvé dans le bal Delbalat un porte-monnaie qu'il tient à la disposition du perdant.

Pick-pocket. — Un jeune voleur, profitant d'un encombrement a dérobé un porte-monnaie et pris la fuite ; le voleur qui s'était mis à sa poursuite, l'a eu bientôt rejoint et sévèrement corrigé.

Incendie. — Un incendie s'est déclaré le 2 courant vers neuf heures du matin dans l'atelier de M. Escandre, forgeron, rue Marmette ; il a été éteint grâce au concours des voisins et notamment de M. Sipoulou, menuisier. Les dégâts sont peu importants. Le sinistre serait attribué dit-on, à la vengeance d'un trimardeur auquel on aurait, la veille, refusé de faire l'aumône.

Eglise de Libos. — Dès la promulgation de la loi sur la séparation, des objets précieux ont été enlevés de l'église de Libos et transportés chez les particuliers.

M. le maire de Monsemprouyant porté plainte, une enquête est ouverte.

Loteries. — A la suite de nombreuses plaintes, M. le commissaire de police a rappelé aux cafetiers que les loteries de gibiers étaient interdites.

Nous croyons savoir que des poursuites seront exercées contre les délinquants.

Nous avons reçu deux autres articles. L'insertion du premier est impossible en raison des suites qu'entraîneraient cette insertion. Nos regrets à l'auteur.

Voici le second :

Autour du Conseil municipal

A la dernière séance du Conseil municipal de Fumel, le nouveau maire a allégué, prenant le public à témoin, que l'ancienne municipalité avait laissé le budget en déficit :

Au nom de la vérité, nous venons rappeler le maire à la décence et affirmer chiffres en mains, que la situation financière de la commune a été laissée par M. Roufflé dans une excellente situation. En voici les preuves :

Le compte administratif de 1904 se solde par un excédent de recettes de 13.226 fr. 09. Indépendamment de cette somme, nous trouvons à la réserve municipale la somme de 30.226 fr. 11, soit le total des recettes s'élevant à la somme de 44.152 fr. 20, somme qui doit régulièrement figurer au budget supplémentaire de 1905.

Mais sur cette somme, il doit être

réserve pour les travaux en cours, suivant engagements pris par le Conseil municipal, une somme de 32.638 fr. 79 affectée principalement à l'achat des maisons de la vieille Eglise, aux chemins ruraux à construire, à l'abattoir, au foirail des porcs, à l'école maternelle, à l'adduction d'eau à Condat, aux égouts en projet, à l'atelier des apprentis, au dépositaire pour achat de matériel indispensable aux inhumations, aux trottoirs du foirail, au mur de l'Esplanade, etc. ; malgré ces engagements le reste une somme libre de 4.513 fr. 41 à la disposition du Conseil nouveau ; moins cependant la somme 1.521 fr. à prendre sur ces fonds libres pour l'amortissement de l'éclairage. M. Roufflé a donc laissé une économie réelle de 4.513 fr. 41.

Pourquoi la municipalité actuelle ne dit-elle pas la vérité ? Est-ce intentionnel ? ou ne serait-ce pas plutôt par ignorance ? Elle n'a sans doute pas su établir le budget supplémentaire.

Nous parlerons plus tard du budget primitif de 1905 et là aussi nous trouverons des fonds libres.

Bulletin Financier

Comme cela était à prévoir, l'emballage d'hier ne s'est pas continué aujourd'hui. Des réalisations de bénéfices amenées par les hauts cours pratiqués ont arrêté l'élan, puis notre 3 0/0 s'est montré plus faible sur des ventes provoquées par le discours qu'aurait prononcé l'Empereur Guillaume à l'occasion du 1^{er} janvier. Il finit à 99.

Nos établissements se bornent à rester fermes à leurs cours précédents. La Banque de Paris se négocie à 1451 ; le Comptoir National d'Escompte vaut 650 ; le Crédit Foncier se tient à 712 ; le Crédit Lyonnais à 1097 ; la Société Générale à 627.

Le Suez retrograde à 4365 ainsi que le Rio qui de 1095 revient à 1077.

Parmi les rentes étrangères certaines se présentent sans grands changements, d'autres au contraire améliorent encore leurs positions. L'Italien notamment passe à 106,70. Le Portugais à 69,75, le Serbe se tient à 82,70 ; le Turc gagne 5 fr. à 91,85 ; la Banque Ottomane finit à 604. Par contre l'Extérieure se retrouve à 92,85 ; quant aux Russes si favorisées hier ils réagissent légèrement : le 3 0/0 1891 se traite à 72,75 ; le 3 0/0 1896 à 71,50 ; le Consolida à 85,25.

Sur le marché officiel, l'action Bec Auer s'avance à 825.

Le marché Sud-Africain fait preuve de très bonnes dispositions ; la liquidation s'est effectuée sans difficulté et l'on clôture sur des cours très fermes. La Robinson Gold vaut 219 ; La Simmer and Jack 37,75 ; la Robinson Deep, 135,50. Au parquet, la Centrale Mining se traite à 397 et l'association minière à 180.

Religieuse donne secret p^r guérir enfants urinant au lit. Ecr. M^{me} Burot, Chantenay (Loire).

MANDELLI, CAHORS
En face la Mairie
HORLOGER, BIJOUTIER
JOAILLER
CORBEILLES DE MARIAGE
Fantaisie. — Articles de Religion
ACHAT ET ECHANGE DE DIAMANTS
ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT
Réparation et gravure
Seul représentant de l'OMÉGA
Seul représentant de
l'ORFÈVRE CHRISTOFFLE

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine
de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)
Travail parfait
et entièrement garanti

Offre sérieuse Occupation
pour tous agréable et lucrative
chez soi est offerte de suite à Dames, Demoiselles ou Messieurs
ayant loisirs. Pas de connaissances
spéciales. Ecrire à M. Salinas, 29,
boulevard Magenta, Paris. (Maison
brevetée et médaillée 6^e année.)
Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

OUATE
THERMOGÈNE
Guérit en une nuit les Rhumatismes, Bronchites, Maux de gorge, Maux de reins, Points de côté, Torticolis, etc. Remède facile, propre, certain, sans douleur. Son action est immédiate, surtout si on l'aspérge d'un peu d'eau tiède et si on prend soin qu'elle adhère bien à la peau. — Lire notice dans la Boîte.
En vente dans toutes Pharmacies. — La boîte, Fr. 1.50.

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE
ICI
PRIX LES PLUS RÉDUITS. — MÉDICAMENTS DE 1^{er} CHOIX
La meilleure de toutes les Huiles de Foie de Morue
Huile de Foie de Morue Vierge Ambrée de John Steevens
provenance directe de Bergen-Norwège
La meilleure de toutes les huiles de Foie de Morue est sans contredit l'Huile vierge ambrée obtenue par l'action d'une température modérée sur les foies choisis n'ayant subi qu'une légère fermentation.
Elle ne présente pas la saveur acre et forte des autres Huiles obtenues par expression, à une température élevée, des foies putréfiés, pour augmenter le rendement.
Notre Huile de Foie de Morue ne renferme donc ni ptomaines, ni alcaloïdes, ni les produits d'altérations des foies putréfiés.
L'Huile de John Steevens, dépourvue de saveur acre et forte est facilement digestible.
Son odeur et sa saveur douce la rendent agréable au goût.
Sa richesse en principes actifs, iode, soufre, phosphore etc.... en fait un des médicaments les plus actifs de la thérapeutique.
Elle présente tous les caractères d'identité et de pureté exigés par le Codex et par les récents travaux de notre excellent maître M. Bourquelot professeur de pharmacie galénique à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris.
Nous garantissons nos huiles dernière pêche et de provenance directe.
LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION
Directeur : **PAUL GARNAL**, Pharmacien de 1^{re} classe de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, ancien chef du laboratoire d'analyses de la Pharmacie commerciale de France, rue Drouot, Paris.